

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
10.08.2005	PAM	1:10'000	129-1

Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

## **Crissier**

Axe	PR	Dist.		PR	Dist.	Longueur
2500	400 +	22.80	au	475 +	137.00	= 859.80
2553	534 +	30.00	au	534 +	172.00	= 142.00
2555	125 +	1'053.80	au	350 +	0.00	= 1'206.50
-	- +	-	au	- +	-	= -
-	- +	-	au	- +	-	= -
-	- +	-	au	- +	-	= -
-	- +	-	au	- +	-	= -
-	- +	-	au	- +	-	= -
-	- +	-	au	- +	-	= -
			011			_

Total traversée de localité en m'

2'208.30

## Remarque :

RC 151b, Axe 2555 PR125 + 1053.80m' RC 251a, Axe 2500 PR400 + 22.80m' Les limites de traversée de localité correspondent à la limite territoriale de la Commune de Crissier.

## Route cantonale

hors traversée de localité en traversée de localité

Système de repérage de base

Point de repère intermédiaire

O Point de repère début et fin d'axe



